



**Solidarité avec le « Collectif des Jeunes du Parc de Belleville »,
les mineur·es isolé·es qui occupent la Maison des Métallos !**

Pour le droit à la scolarisation pour tou·tes !

**Rassemblement le mercredi 1^{er} mai à 12h devant la Maison des Métallos
pour rejoindre la cortège unitaire à 14h30 place de la République.**

Le collectif des Jeunes du Parc de Belleville a investi la maison des Métallos depuis maintenant 3 semaines afin que les mineur·es ne soient pas expulsé·es hors de la ville au prétexte des Jeux Olympiques. Elles et ils luttent depuis des mois pour la défense de leurs Droits : droit à un hébergement digne, droit à la santé et droit à la scolarisation.

Nos organisations syndicales soutiennent pleinement leur combat. Nous rappelons que la prise en charge des mineur·es non accompagné·es qui sont sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité, relève de la protection de l'Enfance. Elle doit être assurée par la République, signataire de la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant. Ces jeunes ont notamment le droit d'étudier et le rectorat de Paris a l'obligation de les scolariser, comme cela est prévu par le Code de l'Éducation. Conformément au principe de « présomption de minorité », tout·e jeune se déclarant mineur·e doit pouvoir poursuivre sa scolarité.

Nous revendiquons pour ces mineur·es non accompagné·es :

- leur mise à l'abri pérenne ;
- leur accès à l'Éducation Publique et à une scolarisation sans condition ;
- la régularisation de leur situation administrative.